



Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

Interdiction du match de football opposant le Standard de Liège 16 FC au Beerschot VA

Ce jeudi, Catherine Delcourt, Gouverneur f.f. de la province de Liège, a pris un arrêté de police interdisant la tenue du match de football devant opposer le Standard de Liège 16 FC au Beerschot VA ce samedi 26 août à 16h au stade de Visé situé sur le territoire de la zone de police Basse-Meuse.

Cette décision a été prise eu égard aux événements qui se sont déroulés depuis le 18 août sur le territoire des communes voisines de Oupeye et de Herstal et parallèlement à l'ordonnance de police prise par le bourgmestre de Oupeye jusqu'au 28/8, interdisant les rassemblements de plus 4 personnes sur son territoire.

L'arrêté de police du Gouverneur f.f. s'appuie sur deux rapports émanant de la zone de Police locale de la Basse-Meuse et de la Police fédérale de Liège comprenant une analyse de risques basée notamment sur différents signaux négatifs en provenance des réseaux sociaux.

Il est nécessaire de conserver en tout temps une capacité policière suffisante pour pouvoir réagir le cas échéant. Les effectifs policiers qui seraient affectés pour que ce match de football de la Challenger Pro League se joue en toute sécurité, le seraient au détriment du maintien de l'ordre et de la tranquillité publics sur un territoire plus large conclut le Gouverneur f.f.

Contact presse : Bruno Boutsen

Porte-parole et responsable de la communication

GSM : 0473 82 69 35

Mail : bruno.boutsen@provincedeliege.be

communication.gouverneur@provincedeliege.be